

Audit Flash :
Puis-je introduire le post paiement
sur mon réseau de transport ?

Innover, simplifier l'accès au réseau, fidéliser et mieux connaître vos clients...
Le post paiement présente beaucoup d'atouts !
Peut-il être mis en oeuvre simplement chez vous ?

Un expert billettique, assisté d'un expert tarification, se déplace chez vous pour analyser votre système billettique, votre tarification et l'état de votre fichier client.

Nos consultants élaborent ensuite une note stratégique reprenant :

1. La faisabilité technique du post paiement
2. Les préconisations d'évolutions préalables de la tarification
3. Les préconisations techniques d'évolution de la billettique
4. Les scénarios de mise en oeuvre pour l'outil de gestion,
5. L'estimation des coûts d'investissement et de fonctionnement,
6. Le planning de réalisation.

La note stratégique vous est présentée en réunion téléphonique.

4 semaines
3800 € HT



24 boulevard Riquet
31 000 Toulouse
T / 05 62 73 53 93
F / 05 62 73 53 99
www.iternet.org
iter@iternet.org

18/20 rue Claude Tillier
75 012 Paris
T / 01 43 72 10 09
F / 01 43 70 67 60
www.iternet.org
iter.paris@iternet.org

1 place Gapeau
Quartier La Banette
83 270 St Cyr-sur-Mer
T / 09 72 12 85 24
F / 09 72 12 85 24
www.iternet.org
iter.sudest@iternet.org

SCOP SARL à capital variable
SIREN 314 067 000 - APE 7112B

Facturation à l'envoi de la note stratégique

Contact : Géraud Acquier - 05 62 73 53 83 - geraud.acquier@iternet.org